



## PRÉFÈTE DES HAUTES-ALPES

### DIRECTION DES SERVICES DU CABINET

BUREAU DE LA COMMUNICATION  
ET DE LA REPRÉSENTATION DE L'ÉTAT

Gap, le 10 avril 2018

28, Rue Saint-Arey  
05011 GAP Cedex  
[www.hautes-alpes.gouv.fr](http://www.hautes-alpes.gouv.fr)

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Occupation illégale de la gare SNCF de Briançon

Depuis le dimanche 8 avril 2018 en fin de journée, une soixantaine de personnes occupent illégalement la gare SNCF de Briançon.

La SNCF a demandé le concours de la force publique pour qu'il soit procédé à l'évacuation des locaux afin d'assurer la continuité du service ferroviaire dans le respect des conditions de sécurité et de confort pour l'ensemble des usagers. À l'arrivée des forces de l'ordre ce jour en fin d'après-midi, les personnes présentes se sont immédiatement dispersées, dans le calme.

La préfecture s'était assurée préalablement de la situation des personnes qui se trouvaient dans la gare afin que soit apportée une réponse adaptée à chaque situation.

Ainsi, les personnes étrangères en situation irrégulière se déclarant mineures avaient préalablement été prises en charge par le Conseil départemental des Hautes-Alpes et l'APPASE, et mises à l'abri dans les centres d'hébergement dédiés financés par l'État et le Département.

Le SAMU social et l'APPASE, gestionnaire du 115, se sont rendus sur place dans l'après-midi et n'ont pas constaté la présence de personnes en situation de vulnérabilité, en particulier de familles avec enfants. L'hébergement d'urgence reste en effet toujours accessible aux personnes les plus vulnérables.

Contacts presse : tél : 04 92 40 49 45 / 48 13 – [pref-communication@hautes-alpes.gouv.fr](mailto:pref-communication@hautes-alpes.gouv.fr)



Prefet05